

Résolution de la Conférence du secteur Médias

Abandonnez la réforme AVS 21 !

Nous, les participantes et participants à la conférence du secteur Médias, étions avec 15'000 personnes à Berne le 18 septembre pour dire : AVS 21, pas question ! Non à la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans ! Non à la baisse des rentes ! Bientôt, le projet sera à nouveau discuté au Parlement. C'est une attaque inacceptable contre les travailleuses, les travailleurs et les futurs retraité-e-s:

- **La réforme se fait en grande partie sur le dos des femmes qui devront travailler jusqu'à 65 ans au lieu de 64 ans.**
- **La réforme introduit une retraite flexible de 62/63 ans à 70 ans qui poussera les salarié-e-s ayant des petits revenus à travailler jusqu'au bout de leurs forces.** Aujourd'hui, les personnes qui travaillent après l'âge légal sont en majorité des salarié-e-s à bas salaires ou ayant eu des coupures dans leur carrière. Leur rente AVS n'est pas suffisante pour vivre.
- **La réforme remplace l'âge légal de la retraite par un «âge de référence» qui pourra être repoussé facilement. Avec la retraite flexible, la porte est grande ouverte à l'augmentation de l'âge de la retraite pour toutes et tous.**
- **La réforme prévoit d'augmenter la TVA pour financer en partie l'AVS. Cet impôt antisocial frappe davantage les plus pauvres, taxés au même tarif que les riches.**

Une hausse des cotisations AVS de 0,9% permettrait de remplacer les mesures d'AVS 21. L'application réelle de l'égalité salariale fournirait aux caisses de l'AVS plus de 800 millions supplémentaires. Une hausse des salaires de 2% permettrait d'augmenter de 2% les rentrées de cotisations salariales. Cela représente 680 millions de francs en plus pour l'AVS.

Pour toutes ces raisons, et parce qu'il est hors de question d'augmenter l'âge de la retraite des femmes ni celui des hommes, **la conférence du secteur Médias, réunie le 23 octobre à Bienne, demande :**

- **aux parlementaires d'abandonner l'examen d'AVS 21 ;**
- **au Conseil fédéral de retirer la réforme AVS 21 ;**
- **à notre syndicat et à l'Union syndicale suisse de tout mettre en œuvre pour obtenir, par la mobilisation, cet abandon et, le cas échéant, pour combattre cette réforme par tous les moyens possibles.**

Bienne le 23 octobre 2021